

Guide d'étude

- ◆ Introduction
- ◆ Buts et objectifs du cours
- ◆ Contenu du cours
- ◆ Approche pédagogique
- ◆ Charge de travail et calendrier
- ◆ Évaluation des apprentissages



Introduction

L'objectif de ce cours est de présenter les principales théories de l'organisation afin d'aider l'apprenant à comprendre son fonctionnement et à pouvoir y évoluer et agir.

Ce module est destiné aux étudiants de deuxième année LMD et plus spécifiquement aux étudiants de la Licence en Gestion Comptable. Il a comme pré-requis des connaissances générales en gestion et en organisation pouvant être acquises dans le cadre du cours « Introduction à la Gestion ».

Ce guide à été conçu pour vous aider à « naviguer » dans le module. Vous y trouverez tout un ensemble d'informations concernant les objectifs, le contenu, la pédagogie, etc.

Bonne lecture.

But et objectifs du cours



Le but de ce module est de vous permettre de vous familiariser avec les concepts, les problématiques, la théorie des organisations. A la fin de ce module, vous serez capable de :

- ➡ Comprendre les concepts liés à l'organisation
- ➡ Classer les théories de l'organisation et présenter leurs apports et leurs limites
- ➡ Utiliser les connaissances issues de ces théories pour expliquer des phénomènes ou des problèmes réels liés au fonctionnement de l'organisation.



Contenu du cours

Tableau 1

Le module se compose de dix chapitres. Chaque chapitre comporte un contenu théorique et des travaux dirigés.

Module	Résumé
1-Définitions de l'organisation	Définition de l'organisation selon différentes perspectives : sociologiques, économiques, managériales.
2-L'école classique	Présentation des postulats, des apports et des limites des approches classiques issues de Taylor, Fayol, Weber, etc.
3-L'école des relations humaines	Outre la présentation des postulats de cette école, ce chapitre montre ses points de ressemblance et de divergence avec le management traditionnel
4-Théorie de la contingence structurelle	Ce chapitre synthétise les contributions qui montrent que la structure ne dépend pas d'une dimension unique mais reste reliée à plusieurs facteurs contextuels comme la taille, la technologie, ...
5-L'approche socio-technique	Ce chapitre montre comment, en prenant appui sur la théorie des systèmes, l'approche socio-technique renouvelle le regard sur l'organisation et rompt avec les conceptions classiques de l'organisation.
6-Le développement des organisations	Les organisations naissent et se développent mais leur développement peut être planifié pour une meilleure adaptation
7-Analyse des structures organisationnelles	Il importe de connaître les composantes et les avantages et limites des différentes configurations structurelles.
8-Pouvoir et prise de décision	Ce huitième chapitre montre comment, l'organisation est un espace de lutte pour le pouvoir. Il explicite les

	fondements du pouvoir et de la prise de décision
9-L'analyse culturelle des organisations	Ce chapitre révèle que l'organisation est, au-delà des luttes et des divergences, un espace culturel de partage de valeurs, de coutumes, etc. Au niveau sociétal, les cultures peuvent aussi différencier les pratiques managériales.
10-L'écologie des populations d'organisations	Les théoriciens s'inscrivant dans cette approche montrent que des facteurs internes et environnementaux limitent et différencient les capacités d'adaptation des organisations.



Approche pédagogique

Ce cours « Théorie des organisations » se base sur approche propre à la formation à distance et s'appuie sur les principes de la pédagogie active qui permettent à l'étudiant d'apprendre d'une manière autonome. En vous aidant de cette approche pédagogique et du matériel didactique, vous pouvez gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation.

Vous êtes autonome mais la personne responsable de l'encadrement (le tuteur ou la tutrice) vous assiste pendant tout le semestre. Sa tâche est de rendre l'apprentissage aisé et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours. Il va de soi que le tuteur ou la tutrice ne donne pas de réponses aux activités notées. Vous pouvez communiquer avec votre tuteur ou votre tutrice par le courrier électronique offert sur le site du cours ou en posant vos questions sur le forum. Votre tuteur ou votre tutrice y répondra dans les 48 heures.



Charge de travail et calendrier

Ce module est programmé pour un enseignement semestriel à distance. La charge horaire est de 58h30 (dont 19heures de TP) soit 4h30 par semaine. Outre l'apport de connaissances théoriques que l'étudiant doit intégrer, le cours comporte des exercices pratiques (étude de cas, des Questions à Choix Multiples...), des mini-recherches à réaliser sur Internet concernant des questions soulevées dans le cadre du module.

Tableau 2: Calendrier pédagogique

Semaine	Module	Tâche	Envoi des travaux (TP et TP)
1		<ul style="list-style-type: none"> - Lecture du guide pédagogique - Réactions, questions par rapport à l'organisation du cours 	Transmission des éléments du TP1
2	1		Compte rendu du TP1
3	2		Compte rendu du TP2
4	3		Compte rendu du TP3
5	4		Compte rendu du TP4
6	5		Compte rendu du TP5
7	6		Compte rendu du TP6
8	7		Compte rendu du TP7
9	8		Compte rendu du TP8
10	9		Compte rendu du TP9
11	10		Compte rendu du TP10
12		Révision	
13		Examen final sous surveillance	



Évaluation des apprentissages

L'auto-évaluation

Cette forme d'évaluation permet à l'apprenant de mesurer lui-même son degré d'acquisition des connaissances. Elle n'est pas notée et met l'accent sur les aspects essentiels du modèle. Cependant, elle prépare à l'évaluation notée. L'apprenant dispose de corrigés des questions proposées dans l'auto-évaluation ; on lui recommande de consulter ces corrigés après avoir réalisé le travail demandé.

Les travaux notés

Cette évaluation a une double finalité : vérifier le degré d'acquisition des connaissances et mesurer la capacité de l'apprenant à transférer les connaissances à des situations concrètes.

Un soin particulier doit être apporté au travail réalisé (français, lisibilité des réponses, présentation...) Dans le cas contraire, le travail est renvoyé à l'apprenant pour être repris et corrigé. Le respect des dates prévues pour la réalisation et l'envoi du travail demandé est obligatoire.

Examen sous surveillance

L'examen final sous surveillance porte sur tous les éléments du cours. Il peut prendre la forme de questions de synthèse et/ou d'étude de cas. Il compte pour 70% de la note finale. Les travaux notés tout le long du semestre comptent pour 30% de la note finale. L'apprenant réussit le module lorsqu'il obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

